

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021

HAUTE-GARONNE EN COMMUN

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
AVEC GEORGES MÉRIC

Toulouse, le 21/04/2021

AF3V - 10 engagements pour développer le vélotaf grâce aux voies vertes

Vous avez sollicité la liste Haute-Garonne En Commun pour se prononcer sur les « 10 engagements pour développer le vélotaf grâce aux voies vertes ». Au nom et en coordination avec l'ensemble de la liste, je vous fais parvenir ci-dessous notre réponse.

La majorité sortante du Conseil Départemental de Haute-Garonne a fait de la mobilité cyclable un axe stratégique de sa politique. Elle a agi pour redonner toute sa place au vélo, qui est à la confluence d'enjeux de mobilité, d'aménagement du territoire, de lutte contre le réchauffement climatique, de santé, d'économie. La stratégie cyclable départementale adoptée en janvier 2021 vient donner de la cohérence et renforcer les différentes actions de cette politique, entamée il y a plusieurs années. Ses 5 axes sont :

- Développer le réseau cyclable du quotidien
- Consolider le réseau cyclable touristique et de loisirs
- Soutenir les territoires cyclables partout en Haute-Garonne
- Promouvoir la pratique cycliste pour tous en Haute-Garonne
- Actionner le dialogue citoyen pour une mobilité concertée

Ces axes vont dans le même sens que les 10 engagements proposés par l'AF3V : développer l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien, y compris sur les voies vertes. C'est par exemple déjà le cas sur la V80 qui traverse l'agglomération toulousaine.

S'appuyant sur ce bilan, la liste Haute-Garonne En Commun répond favorablement aux 10 engagements proposés par l'AF3V. Vous en trouverez le détail ci-dessous.

1. Créer des comités d'itinéraire avec les usagers

Pour mieux prendre en compte leurs besoins en mobilité du quotidien

Oui.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne anime actuellement le comité d'itinéraire de la V80, et anime le comité de positionnement de la V81. Les usagers participent déjà à ces comités, au travers de l'AF3V et de son représentant. La liste Haute-Garonne En Commun s'inscrit dans la même dynamique en associant à nouveau les usagers pour le comité d'itinéraire de la V83.

En termes de prise en compte des besoins des usagers, la majorité sortante du Conseil Départemental a mis en place des instances de dialogue citoyen autour de la mobilité cyclable à deux niveaux : au niveau local, pour travailler avec les élu.e.s, associations et usager.e.s sur des projets d'aménagements cyclables précis ; et au niveau départemental avec la création du Comité Vélo Départemental, afin d'échanger globalement avec les associations sur la stratégie cyclable et les orientations d'aménagement.

2. Employer des revêtements lisses et durables

Pour encourager les déplacements utilitaires et favoriser l'inclusion sociale

Oui.

C'est ce qui est déjà fait par la majorité départementale sortante, et que nous souhaitons poursuivre.

3. Aménager les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé

Pour préserver l'environnement, grâce au meilleur bilan écologique de l'enrobé

Oui.

C'est ce qui est déjà fait par la majorité départementale sortante, avec des revêtements de type « grave émulsion à froid » (grave calcaire avec liant bitumineux) qui font partie des enrobés comme par exemple pour le tronçon récent de la V81.

C'est ce que nous souhaitons poursuivre.

4. Créer des corridors biologiques distincts des voies vertes

Pour sauvegarder la biodiversité le long des voies

Oui.

Dans les aménagements réalisés aujourd'hui, nous veillons à une insertion environnementale harmonieuse de nos voies vertes avec la faune et la flore environnante. Une étude préalable d'un an est réalisée à chaque fois afin d'avoir une bonne connaissance de cette biodiversité et réaliser nos aménagements en conséquence. Nous avons par ailleurs des politiques volontaristes de classement et de protection d'Espaces Naturels Sensibles et de Zones Humides sur notre territoire.

C'est ce que nous souhaitons poursuivre.

5. Supprimer les barrières inadaptées et les potelets dangereux

Pour améliorer l'accessibilité universelle des voies vertes

Oui.

C'est ce qui est déjà fait sur les voies vertes départementales, en cohérence avec les échanges que nous avons eu avec les associations cyclistes de nos territoires.

C'est ce que nous souhaitons poursuivre.

6. Généraliser la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes

Pour mieux sécuriser les intersections des voies vertes

Oui.

Ce changement de regard récent sur le partage des voies de circulation, pour le rééquilibrer en donnant la priorité aux mobilités actives plutôt qu'aux voitures, fait partie des ambitions portées par la liste Haute-Garonne En Commun. Nous proposons que la promotion et le déploiement d'une telle évolution soit portée dans les instances de dialogue citoyen mises en place par la majorité départementale sortante, que ce soit lors des concertations locales ou dans le Comité Vélo Départemental.

7. Raccorder les voies vertes aux gares et aux stations de transports collectifs

Pour renforcer l'intermodalité et fluidifier les déplacements

Oui.

C'est ce qui est déjà fait par la majorité départementale sortante. Nous souhaitons le poursuivre en mettant également l'accent sur l'accès des collèges à vélo (par voie verte, réseau express ou réseau secondaire de connexion), comme cela est prévu dans l'axe 3 de la stratégie cyclable départementale, et que nous souhaitons poursuivre.

8. Prévoir une largeur de 5 m pour les voies vertes

Pour faciliter la cohabitation entre les usagers, plus nombreux chaque année

Oui avec réserve.

La volonté de la majorité départementale sortante était de réaliser des aménagements confortables, qui permettent une cohabitation entre tous les usagers. Une largeur de 5m n'est cependant pas toujours atteignable en raison de contraintes extérieures, comme par exemple le long du canal du Midi. Nous ne pouvons donc pas nous engager sur une telle largeur, même si nous la prenons comme objectif pour toutes nos réalisations.

9. Assurer l'entretien régulier et la maintenance hivernale des voies vertes

Pour garantir la qualité de l'infrastructure toute l'année, comme pour le réseau routier et TER

Oui.

C'est ce qui est déjà fait par la majorité départementale sortante, et que nous souhaitons poursuivre.

10. Soutenir le projet Vélo expresS porté par l'AF3V

Pour favoriser l'autonomie des publics précaires dans leur mobilité grâce aux voies vertes

Oui.

Le 4^e axe de la stratégie cyclable adoptée par la majorité départementale sortante est de promouvoir la pratique du vélo pour toutes et tous pour faire de la mobilité cyclable un levier d'inclusion sociale, que ce soit dans le domaine de l'insertion professionnelle, de l'égalité femme/homme, les jeunes, les personnes en situation de handicap... La déclinaison de cet axe de travail est en cours, c'est pourquoi la liste Haute-Garonne En Commun, qui s'engage à poursuivre cette stratégie cyclable, serait heureuse de s'associer au projet Vélo expresS porté par l'AF3V comme contribution à sa réalisation.

Nous sommes maintenant à votre disposition pour approfondir cet échange si vous le souhaitez.

Julien KLOTZ,
Pour la liste Haute-Garonne En Commun